

Kit pédagogique : intervention scolaire

« La rivière du doute »

Dans l'idéal :

Cible : tout public

Durée : entre 1h30 et 2h

Nb participants : de 8 à 30 personnes

Nb animateurs : 2 animateurs et 1 secrétaire



Ce Kit pédagogique a été développé afin d'aider les animateurs, les professeurs et toutes les personnes en contact avec des jeunes ou des adultes à aborder le thème de la lutte contre la pauvreté.

Vous trouverez dans ces pages un cadre et une structure que nous avons expérimentés et qui nous semblent intéressant de promouvoir. Celui-ci pourra être adapté au public et aux diverses contraintes.

La méthode décrite permet de définir un espace de partage de connaissances et d'apprentissage mutuel en menant de manière ludique et interactive un débat sur les idées reçues qui existent aujourd'hui à propos des pauvres et de la pauvreté (elle pourra demain être sur d'autres thèmes grâce à vous !). Suit un échange entre les participants et les animateurs à propos des différents types d'engagement qu'on peut trouver pour participer activement à la lutte contre la pauvreté.

Les techniques d'animation mises en œuvre ont été choisies pour favoriser la prise de parole de tous, y compris de ceux qui en ont le moins l'habitude. Un des rôles fondamentaux de l'animateur est de garantir que chacun se sente libre de s'exprimer et de participer au débat.

Il nous paraît primordial de favoriser ce genre de lieu pour se rappeler que l'on a besoin de l'expérience de l'autre, besoin de ces savoirs, de ces expériences. En se rappelant aussi que la jeunesse a des choses à nous dire et qu'elle souffre de n'être que trop peu entendue.

Bonne découverte !

1. En amont de l'intervention	3
1.1. Les objectifs de l'intervention et son intégration dans le programme	3
1.2. Les conditions de l'intervention	4
1.3. Définir le cadre de l'intervention	4
2. Pendant l'intervention	5
2.1. Logistique	5
2.2. Déroulement de l'intervention.....	5
2.3. Remarque sur l'ordre et le choix des phrases préjugées.	9
2.4. Le rôle des intervenants	9
3. Après l'intervention	10
3.1. Proposition pour rédiger un compte rendu	10
3.2. Proposition d'évaluation de l'intervention par le responsable du groupe.....	10
3.3. Ressources pédagogiques	11
3.4. Personnes ressources.....	12



1. En amont de l'intervention

En amont de l'intervention, l'équipe d'animation doit prendre contact avec le professeur de la classe ou les responsables de l'établissement pour définir ensemble les objectifs de l'intervention ainsi que son déroulement. Il est important de bien vérifier l'implication du responsable du groupe avant, pendant et après l'intervention car celle-ci a vocation à s'intégrer à son projet pédagogique.

1.1. Les objectifs de l'intervention et son intégration dans le programme

a) Les objectifs de l'intervention

- L'intervention a pour objectif de permettre le débat à partir d'idées reçues sur les thèmes en lien avec la pauvreté, en invitant les participants à se positionner physiquement (dans l'espace) et intellectuellement (dans sa tête).
- Cette intervention offre la possibilité pour les enseignants de découvrir une démarche qui permet, comme le veut la philosophie générale d'ATD Quart Monde, de répartir et d'équilibrer la prise de parole entre les participants en partant des plus en retrait pour construire un savoir collectif.
- Par ailleurs, une présentation d'engagements sera proposée comme par exemple le mouvement ATD Quart Monde. L'important est de faire prendre conscience à la jeunesse que s'engager pour lutter contre la misère est une action à la portée de tous dans sa vie quotidienne.

b) Intégration dans les programmes scolaires

Les valeurs de la République sous-tendent l'ensemble des disciplines, chacune leur donnant sens dans le champ du savoir qui est le sien. L'éducation civique, de l'école primaire au lycée, permet la pratique du dialogue, montre la nécessité du savoir pour dépasser les préjugés, développe l'autonomie.

Au primaire et au collège

Cette intervention permet de développer des capacités dans les domaines du Socle Commun des connaissances et des compétences :

La maîtrise de la langue française	La culture humaniste	Compétences sociales et civiques	L'autonomie et l'initiative
Prendre la parole en public. Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue. Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).	Avoir une approche sensible de la réalité. Mobiliser leurs connaissances pour donner du sens à l'actualité.	Se préparer à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective en respectant les autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes) et en ayant conscience que nul ne peut exister sans autrui (contribution nécessaire de chacun à la collectivité, sens de la responsabilité par rapport aux autres, nécessité de la solidarité). Faire preuve d'esprit critique.	Passer des idées aux actes, ce qui suppose de savoir prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence.



Au lycée

Cette intervention s'intègre dans les programmes d'Éducation civique, juridique et sociale.

1.2. Les conditions de l'intervention

Pour que notre intervention ne soit pas une action isolée nous proposons :

- Une préparation en amont avec le responsable du groupe
- L'implication du responsable du groupe pendant l'intervention
- Une évaluation de la part du responsable du groupe qui sera rendue après l'intervention
- Des ressources pédagogiques pouvant accompagner l'intervention
 - ↳ Une exposition pour lutter contre les préjugés à afficher au sein de l'établissement
 - ↳ Un livre pour « en finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté ».
- Des propositions de prolongement possible, personnalisées.

1.3. Définir le cadre de l'intervention

Les questions à poser au responsable du groupe avant l'intervention concernent :

Thème	Questions à poser
L'espace	Superficie de la salle ? Possibilité de bouger les tables ?
Le temps	Heures d'interventions et temps disponible?
Le public	Nombre d'élèves, niveau et âge, milieu social ? Spécificités relationnelles entre les participants? Sujets délicats à aborder ?
Le matériel disponible	Vidéoprojecteur ? Tableau et feutres dans la salle? Feuilles de papier ?
Le responsable du groupe	Quel responsable du groupe sera présent ? Quel responsable d'établissement sera présent ? Quel sera son rôle durant l'intervention : secrétaire, participant, observateur ?
Les objectifs qui sous-tendent l'intervention	Lutte contre les stéréotypes et les préjugés ? Présentation de projets d'engagement ? Lutte contre la pauvreté ?



2. Pendant l'intervention

Nous vous proposons les dispositions suivantes adaptables à chaque cas spécifique :

2.1. Logistique

Matériel nécessaire :

- Feuilles polycopiées « les préjugés illustrés » (Cf. Annexe 1)
- Objet pour symboliser le bâton de parole : stylo, feutre...
- Supports pour présenter des engagements de lutte contre la pauvreté. Par exemple, des extraits du DVD de présentation du mouvement ATD Quart Monde.
- Vidéoprojecteur (si besoin)
- Moyen pour symboliser les trois zones durant l'animation du jeu « la rivière du doute » (feuilles scotchées, tableau, fil de laine, corde...)
- Fiche d'évaluation individuelle (1 par participant)

Personnes intervenantes :

- Un animateur
- Un secrétaire (important)
- Un responsable de l'établissement (important)
- Un observateur pouvant prendre part au jeu (appréciable)

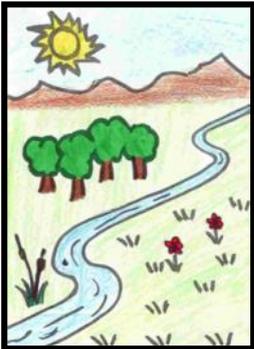
2.2. Déroulement de l'intervention

Phase	Objectifs	Description	Durée
1	Présentation des intervenants et des objectifs	Nom, type d'engagement, expérience professionnelle... Expliquer qu'ils vont participer tous ensemble à lutter contre les préjugés de manière un peu originale.	5 min
2	Introduction et explication des termes « préjugé » et « discrimination »	Pour faire prendre conscience qu'il existe différents types de discriminations : religieuse, ethnique, sociale... Avec des adultes : <ul style="list-style-type: none">• Organisation d'un méta-plan : chacun écrit une situation vécue de discrimination sur un post-it.• Les post-it sont collés au tableau puis les participants tentent d'effectuer un regroupement / classification des discriminations.• A partir du méta-plan, définir, avec les participants, les	10 min



		termes « préjugé », « discrimination ». Avec des enfants / ados : <ul style="list-style-type: none">• Demander ce qu'est un préjugé et demander des exemples. (Par exemple : les blondes sont bêtes)	
3	Réflexion sur des préjugés	Par groupe de deux participants : <ul style="list-style-type: none">• Distribuer une feuille sur laquelle on trouve les phrases préjugés et une illustration du préjugé. (Un photocopié pour deux personnes).• Demander aux participants de discuter par deux sur la phrase et/ou sur l'illustration.• Ce qu'ils comprennent, ce qu'ils en pensent...• Les intervenants peuvent passer dans les rangs et discuter avec certains groupes.	10 min
4	Mis en place de du cadre du jeu et présentation des consignes et	Les photocopiés des « préjugés illustrés » (Cf. Annexe) ont été ramassés. Demander aux participants de dégager l'espace en déplaçant les tables dans un coin. Matérialisation et explication des trois zones : « d'accord / pas d'accord / dans le doute ». <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; margin: 10px 0;"><p style="text-align: center;">Les consignes</p><p>« <i>Maintenant nous allons dire et expliquer si nous sommes d'accord ou pas avec certaines de ces idées. »</i></p><p>« <i>Tout à l'heure je vous dirai une des phrases du photocopié et vous vous placerez dans l'une des trois zones en fonction de votre opinion. Ceux qui le souhaitent expliqueront leur choix. »</i></p><p>« <i>Si, suite à l'explication de votre camarade, votre opinion évolue, vous pouvez changer de zone. »</i></p><p>« <i>Vous ne pouvez prendre la parole que quand vous avez le bâton de parole. Il n'est pas là pour rien ! Il permet à chacun de s'exprimer en étant écouté par les autres. »</i></p><p>« <i>Sachez qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses ! Et toute parole est respectable. »</i></p></div>	5 min



		Expliquer clairement : La signification et le déplacement entre les zones, la façon de prendre la parole, l'importance de l'écoute et le <i>respect des opinions de chacun</i> .	
5	Animation le jeu 	<p>Les participants sont debout au milieu de l'aire de débat.</p> <p>L'animateur propose une idée reçue et les participants, après quelques instants de réflexion, se positionnent dans l'espace délimité : d'un côté s'ils sont « D'ACCORD », de l'autre s'ils ne sont « PAS D'ACCORD », et restent au milieu les indécis.</p> <p>A partir de là, l'animateur invite les participants à expliquer leurs points de vue et leurs exemples en proposant le bâton de parole.</p> <p>Les participants peuvent changer de camp autant de fois qu'ils le veulent : cela signifie que ce qu'ils viennent d'entendre était une idée pertinente et convaincante. Lorsqu'on change de place, on peut expliquer pourquoi (cela donne l'occasion à des gens qui parlent peu de s'exprimer).</p> <p>Les indécis, restant dans le « DOUTE », auront droit à la parole dès qu'ils se positionnent ou à la fin de l'échange s'ils ne sont toujours pas décidés afin qu'ils puissent dire pourquoi.</p> <p>Quand le débat semble clos, faire revenir les participants sur la ligne du fond et lire une nouvelle phrase préjugée pour démarrer un autre débat.</p>	30 min à 1h
6	Présentation d'un engagement fort	<p>Il s'agit ici de présenter un type d'engagement possible pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.</p> <p>Par exemple : vidéo présentant ATD Quart Monde. On peut le faire en respectant deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Présentation du camp de Noisy le Grand Question : Qu'auriez-vous fait si vous étiez arrivés dans ce camp ?2. Arrivée du Père Joseph W. dans le camp de Noisy le Grand et premières actions du mouvement. Question : Quelqu'un peut-il expliquer ce qu'il a compris de la manière dont Joseph Wresinski lutte contre la misère ?	15 min
7	Découvertes d'autres types d'engagement	Les intervenants témoignent de leur engagement personnel. Il s'agit de montrer que chacun peut agir dans son quotidien pour lutter contre les exclusions et la pauvreté.	10 min
8	Évaluation individuelle	Chaque participant est invité à faire une évaluation personnelle du jeu et réfléchir aux actions simples à mener.	5 min



		<p>Distribuer une feuille à chaque participant et les inviter à répondre aux questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. As-tu aimé ce jeu ? Pourquoi ?2. Dans ta vie de tous les jours, qu'est-ce que tu fais ou que tu aimerais faire pour lutter contre ces préjugés et la pauvreté ? <p>(Cela permet de recueillir la parole de tous)</p>	
9	Évaluation collective	<p>Si on a le temps, on peut poser quelques questions qui permettent une réponse orale collective :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Est-ce que quelques-uns peuvent nous dire s'ils ont aimé participer à cette activité d'aujourd'hui ?2. Qu'est-ce qui nous a permis d'échanger et de débattre ?3. D'après vous en quoi ce débat permet-il de lutter contre la discrimination ? Contre la pauvreté ?	5 min
10	Conclusion finale	<p>Conclusion par les intervenants sur le lien qui existe entre préjugés – discrimination – pauvreté.</p> <p>Les préjugés que nous avons envers les pauvres les enferment dans des catégories. A cause de cette catégorisation, ils n'ont pas accès aux mêmes droits que les autres. C'est une discrimination.</p> <p>Les pauvres qui souffrent de cette discrimination ne sont pas respectés ce qui rend plus difficile leur lutte pour en sortir.</p> <p>Donc, lutter contre nos préjugés c'est lutter contre la pauvreté.</p> <p>Exemple :</p> <p>Préjugé : « Les pauvres sont des profiteurs et des fainéants »</p> <p>Discrimination qui en découle : Les enfants de chômeurs ne sont pas acceptés à la cantine parce qu'on ne va pas assister les parents quand ils ne font rien de leur journée : ils peuvent quand même venir chercher leurs enfants à l'école ! »</p> <p>Conséquence : Les personnes au chômage n'ont pas les mêmes droits que les autres alors que c'est un service et un droit pour tout le monde ; ce n'est pas à l'école de décider de qui peut avoir accès à ces droits.</p>	5 min



2.3. Remarque sur l'ordre et le choix des phrases préjugées.

a) L'ordre des idées « préjugés » est important.

La parole des participants se délie progressivement, pour être complètement libérée à la troisième phrase préjugée. Aussi, le premier préjugé doit être simple (vocabulaire employé et argumentation) et ne pas être directement en lien avec la réalité des jeunes et donc tenir compte de leur environnement socio-culturel.

Un ordre déjà utilisé :

1. « se loger et manger c'est le plus important »
2. « les distributions gratuites de nourriture et de vêtements font des pauvres des assistés »
3. « Les élèves qui décrochent à l'école ont moins de chance de réussir »
4. « Les pauvres sont violents ».

b) Le choix des phrases peut être orienté

- En fonction d'une problématique traitée précédemment avec les enfants.
- En fonction des besoins ou des thématiques du mouvement ATD Quart Monde.

2.4. Le rôle des intervenants

a) L'animateur

- L'animateur doit rester neutre pour pouvoir jouer son rôle.
- Il distribue la parole, interroge les participants qui parlent le moins, interrompt ceux qui parlent trop, demande des précisions ou des exemples quand l'idée est obscure, reformule pour aider le groupe à bien comprendre une phrase, rappelle les règles.
- Il doit alterner les prises de parole d'une zone à l'autre pour que naisse le débat.
- Il est important de veiller à ce que chacun puisse prendre la parole (même pour ne pas dire grand-chose...)
- Il est intéressant de proposer la parole aux personnes qui changent de zone.

b) Le secrétaire

Objectif : A travers la mise en place de ce jeu, nous permettons aux jeunes de prendre la parole, de mettre en forme leur pensée, de se confronter. Et il nous semble intéressant de récolter cette parole pour qu'elle nourrisse le mouvement sur des sujets sociétaux.

Pour cela le secrétaire doit recueillir fidèlement et le plus exhaustivement possible les paroles des participants exprimées lors du jeu.

C'est la parole brute qui importe, à l'exclusion de résumé, synthèse, reformulation...

Pour cela, une personne sera dédiée à cette tâche pendant la durée du jeu. Elle notera mot pour mot ce qui a été dit sans consigner l'identité de la personne ayant pris la parole.

Si possible, les événements majeurs survenus au cours du jeu pourront être consignés. Ex : lors du jeu de la



rivière du doute, les mouvements des participants (changement de groupe)

Les notes manuscrites seront remises à l'organisateur à la fin de la séance pour mise au propre dans les jours qui suivent. Une copie sera remise à l'établissement et pourra être utilisée lors d'un débriefing commun.

c) Le responsable de l'établissement

Cette personne, présente dans la salle, aide les animateurs au bon respect des règles et du cadre.

Elle peut, si elle le souhaite, participer au jeu.

d) L'observateur

S'il y a un autre animateur, il peut être observateur extérieur et aider à relancer la discussion en participant au jeu.

3. Après l'intervention

Suite à l'intervention nous vous proposons deux types de réaction pour des fins complémentaires.

3.1. Proposition pour rédiger un compte rendu

La rédaction d'un compte-rendu pourrait comprendre deux parties :

- i) la transcription de la parole des jeunes recueillie par le secrétaire, sans commentaire
- ii) un résumé qui reprendrait les éléments suivants :

- Le contexte (lieu, nombre d'enfants, âges, adultes présents...)
- Des observations générales concernant le déroulement de l'intervention
- Les mouvements des participants pour chaque phrase préjugée (ex : au début majorité de d'accord / mouvement de quelques-uns dans pas d'accord...)

3.2. Proposition d'évaluation de l'intervention par le responsable du groupe

Enfin nous proposons au responsable du groupe de remplir une fiche d'évaluation guidée. La réflexion engagée autour des questions précises peut conduire à une analyse de pratiques pour ceux qui le souhaitent.



Lors de cette intervention :

- Qu'est-ce que j'ai découvert par rapport aux enfants ? Quels savoirs ont pu émerger ?
- Qu'est ce qui m'a semblé intéressant d'un point de vue pédagogique ?
- Qu'est ce qui m'a étonné ou paru difficile ?
- Que-ce que je peux proposer pour améliorer l'intervention ?

Afin d'évoluer dans la pratique de ce jeu, nous serions heureux de recevoir ces retours ou tout autre commentaire sur notre site internet [lien du site...] ou au secrétariat école d'ATD Quart Monde : secretariat.ecole@atd-quartmonde.org

3.3. Ressources pédagogiques

A la fin de notre intervention nous vous proposons plusieurs supports pédagogiques qui permettent de prolonger la réflexion avec les enfants.

	<p>Livret Astrapi : « Stop aux idées fausses sur la pauvreté »</p> <p>Conscient que c'est dès le plus jeune âge que se construisent les peurs et les a priori, ATD Quart Monde s'est associé à l'AFEV, Apprentis d'Auteuil, la Ligue de l'enseignement et le SNUipp-FSU, pour concevoir avec le magazine Astrapi (Bayard Jeunesse) un livret ludique qui leur permette de mieux comprendre la réalité de la pauvreté en France. Ce livret a reçu le label de la défenseure des enfants et sort à l'occasion du 25^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (20 novembre).</p> <p>https://www.atd-quartmonde.fr/un-livret-destine-aux-enfants-pour-dire-stop-aux-idees-fausses-sur-les-pauvres-et-la-pauvrete/</p>
	<p>Livre « En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté »</p> <p>Plus la crise économique et sociale s'accroît, plus les idées reçues sur les pauvres se répandent. Plus cette crise est présentée comme une catastrophe naturelle, plus ils sont convoqués au tribunal de l'opinion publique :</p> <ul style="list-style-type: none">« S'ils sont pauvres, c'est de leur faute. »« S'ils sont à la rue, c'est qu'ils l'ont choisi. »« Ce sont des assistés qui coûtent cher à la société. »« D'ailleurs, s'ils voulaient vraiment chercher du travail, ils en trouveraient. »« De toute manière, on gagne plus au RSA qu'avec le SMIC. »« Ils perçoivent des allocations alors qu'ils élèvent mal leurs enfants. » <p>Un livre pour tous les citoyens curieux de comprendre les grandes questions qui agitent nos sociétés, au-delà des apparences et des discours faciles.</p> <p>http://www.editionsquartmonde.org/En-finir-avec-les-idees-fausse</p>



Exposition « Combattre la pauvreté c'est combattre nos préjugés »

En complément du livre *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, ATD Quart Monde propose de déconstruire ces préjugés visant les personnes en situation de pauvreté et de précarité à travers une exposition ludique et documentée.

15 affiches au format A4 (15€)

<https://www.atd-quartmonde.fr/idees-fausses/>

Enfin, si vous souhaitez expérimenter d'autres thématiques et vous investir dans les projets que portent ATD Quart Monde au niveau de l'enfance et la jeunesse, les outils suivants sont disponibles :



Mallette pédagogique ATD Quart Monde / Cidem 7-12 ans

Conçue par le Mouvement ATD Quart Monde, cette mallette s'adresse aux enseignants et à tous les éducateurs qui veulent aider les enfants de 7 à 12 ans à découvrir les valeurs de fraternité, de justice et de solidarité.

<https://www.atd-quartmonde.fr/mallette-pedagogique-datd-quart-monde/>



Dossiers pédagogiques 7-12 ans et 12-18 ans

ATD Quart Monde élabore chaque année des dossiers pédagogiques adaptés aux enfants et aux jeunes pour les sensibiliser à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, notamment à l'occasion du 17 octobre, journée internationale de lutte contre la pauvreté.

<https://www.atd-quartmonde.fr/sengager/dans-votre-milieu-professionnel/reseau-ecole/outils-pedagogiques/>



Le réseau Ecole d'ATD Quart Monde

Le Réseau École d'ATD Quart Monde réunit des professionnels de l'école, des parents d'élèves, des acteurs de l'éducation qui veulent agir contre les exclusions et les discriminations et refusent qu'un jeune quitte l'école sans la possibilité d'une insertion professionnelle. Ce réseau met en lien ces acteurs pour éviter l'isolement, partager les expériences, contribuer à une meilleure connaissance réciproque et un meilleur partenariat entre l'école et les familles en grande pauvreté. Il crée des outils et expérimente des projets qui permettent ensuite de participer à l'élaboration des politiques publiques.

<https://www.atd-quartmonde.fr/sengager/dans-votre-milieu-professionnel/reseau-ecole/>

3.4. Personnes ressources

Pour plus d'informations ou pour vous aider à la mise en place de cette intervention veuillez écrire au secrétariat école d'ATD Quart Monde : secretariat.ecole@atd-quartmonde.org



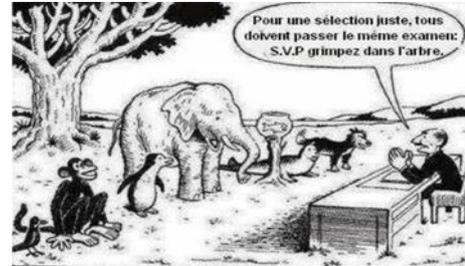
ANNEXE : Quelques exemples de préjugés et de leur illustration utilisés dans la phase 3 page 6

Se loger et manger c'est le plus important.

CA PUE AU MUSÉE D'ORSAY



Les élèves en difficulté doivent pouvoir aller vers l'enseignement professionnel le plus tôt possible.

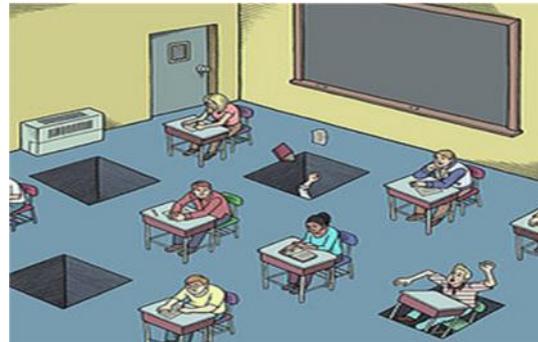


Notre système d'éducation

Les immigrés prennent des emplois aux français.



Les élèves qui décrochent à l'école ont moins de chances de réussir.



Les pauvres sont violents.



Les Roms ne veulent pas s'intégrer.



Les distributions gratuites de nourriture et de vêtements font des pauvres des assistés.



Les sans abris sont des personnes seules.

